



[www.claquettes-romandie.ch](http://www.claquettes-romandie.ch)

## CONTRAT

entre

[claquettes-romandie.ch](http://claquettes-romandie.ch) / Ursula Bogatzki, Schwendistrasse 86, Herzwil, 3172 Niederwangen/BE

et

NOM \_\_\_\_\_ PRENOM \_\_\_\_\_

DATE de naissance: \_\_\_\_\_ no de tél. \_\_\_\_\_

ADRESSE \_\_\_\_\_

e-mail: \_\_\_\_\_

## CONDITIONS GENERALES

### 1. DATES, HORAIRES, AGENDA

1.1. Les cours de claquettes ont lieu selon l'agenda scolaire du canton et sont calculés et facturés dans des périodes de huit leçons.

1.2. Par exception un cours peut avoir lieu pendant des vacances scolaires.

1.3. Proche des vacances scolaires le nombre des leçons peut être en dessous ou en dessus de huit, la facture sera adaptée.

1.4. Les horaires et dates sont fixés à l'avance, mais peuvent être adaptées, si

- il y a la demande de tous les participants
- la disponibilité de l'enseignante et de la salle le permettent

1.5. En dessous de 4 participants, le cours peut être annulé ou regroupé avec un autre. Il se termine dans ce cas avec la dernière leçon de la période.

1.6. Tout changements des dates ou horaires sous réserve. Une information suivra obligatoirement.

Ursula Bogatzki, Schwendistrasse 86, Herzwil, CH-3172 Niederwangen  
[info@ursulabogatzki.ch](mailto:info@ursulabogatzki.ch) Natel: 076 34 88 88 5

## 2. PAIEMENT

2.1. Les paiements des cours sont possible:

- par virement bancaire
- par PayPal ([info@ursulabogatzki.ch](mailto:info@ursulabogatzki.ch))
- paiement postale (avec frais en sus / CHF 1.20 à 2.35 par transaction)
- comptant au plus tard à la première leçon de la nouvelle période

2.2. Si le paiement de la période facturée sera en retard, des frais de rappel peuvent être demandés.

## 3. ABSENCES AU COURS / ANNULATION D'UN COURS PRIVE

3.1. Tout absence au cours doit être annoncée à l'avance (sms, WhatsApp, tél.).

3.2. Des leçons manquées excusées peuvent être rattrapées ou avancées dans un autre cours en route ou peuvent être créditées sur demande pour des stages ou autres cours.

3.3. Des leçons manquées non-excuses ne sont ni crédité ni possible de rattrapper.

3.4. Il n'y a pas de droit sur un remboursement. Mais un remboursement peut être accordé dans des cas spécifiques (accident, maladie prolongé/point 5).

3.5. En cas d'un cours privé, si le/la participant(e) doit annuler son cours privé, les délais suivants prennent foie:

- 1 semaine à l'avance avec une déduction de CHF 30.- pour les frais administratifs et location de la salle
- entre 6 et 2 jours à l'avance avec une déduction de CHF 50.- pour les frais administratifs et location de la salle
- 1 jour avant et le jour même, le montant total de CHF 80.- sera dû à 100%.

## 4. RESILIATION

4.1. Dans le cas d'un cours en route, si le ou la participant(e) ne souhaite plus continuer (manque d'envie, manque de temps, ou autres), le contrat peut être résilié **au plus tard dans l'avant dernière leçon** (selon période) par écrit (lettre signature ou e-mail). Une résiliation est seulement confirmé et accepté par une confirmation écrite reçue en retour.

4.2. Dès que la facture pour la prochaine période soit envoyée, le délai de résiliation pour la période en cours est échu et la facture envoyée est due à 100%.

4.3. Une résiliation envoyée après le délai mentionnée sous 4.1. prend foie pour la période suivante.

4.4. Par tout sorte de débauchage des participants des cours en route pour une autre école, suivra une expulsion instantanément du ou des cours sans remboursement des frais de cours.

## 5. ACCIDENT, MALADIE PROLONGEE

5.1. Tout cas de maladie prolongée ou accident excusent d'office une continuation de cours.

5.2. Les frais payés des leçons qui ne peuvent plus être prises seront crédités seulement avec un certificat médical.

5.3. Des remboursements sont seulement possible avec l'accord de l'enseignante et dans des cas individuelles.

5.4. Si le certificat médical manque, il n'y a aucun droit au crédit ou remboursement des frais de leçons.

## 6. PHOTOS, VIDEOS

6.1. La publication (facebook, youtube, sites internet divers, newsletters, journaux etc) des photos et vidéos pris pendant des cours et démonstrations publiques est autorisée d'office par l'élève sous-signant.

6.2. Si l'élève ne veut pas qu'il ou elle figure sur l'internet, dans des newsletter, des journaux ou autres, il est demandé de signer le talon ci-joint\*\*\*.

6.3. Les élèves sont autorisés d'utiliser les vidéos mis à disposition pour leur entraînement personnel aussi dans le but de publicité et diffusion.

## 7. CHOREGRAPHIES

7.1. Les chorégraphies enseignées dans les cours sont propriété de l'école [claquettes-romandie.ch](http://claquettes-romandie.ch) / Ursula Bogatzki et leur créateurs. Seulement avec autorisation accordée par écrite, les chorégraphies peuvent être reproduites, enseignées ou présentées au publique.

7.2. Tout sorte d'utilisation non-autorisée suivra une expulsion des cours instantanément sans remboursement des frais de cours et des dédommagements envers l'école [claquettes-romandie.ch](http://claquettes-romandie.ch) / Ursula Bogatzki peuvent être demandés.

Herzwil, actualisé février 2019

**Je, ici sous-signé, confirme d'avoir lu et compris ce règlement.**

NOM: \_\_\_\_\_ PRENOM: \_\_\_\_\_

DATE: \_\_\_\_\_ SIGNATURE \_\_\_\_\_

---

\*\*\* **Je ne suis pas d'accord** de figurer dans des publications des photos et vidéos pris pendant des cours et démonstrations publiques. Je n'autorise pas l'utilisation de ce matériel pour la publicité ou autres.

Signature: \_\_\_\_\_

date: \_\_\_\_\_